

Le vendredi 10 mars 2017, à l'Odyssee, une centaine de personnes a répondu à l'invitation du SIEA.

L'objet de la réunion fut de présenter le projet de séparation des eaux usées et eaux pluviales dans les 3 ans à venir. Les propriétaires concernés ont été invités par courrier. Le montant des travaux s'élèverait à 600.000 €.



Au niveau du domaine public :

- Création d'un nouveau réseau d'assainissement.
- Conservation du réseau unitaire et transformation en réseau pluvial (selon résultat du diagnostic en domaine privé).

Au niveau du domaine privé :

Les études seront réalisées par la société AQUALIS du 12 mars au 20 mai 2017. Elle effectuera l'état des lieux, vérifiera la faisabilité et les contraintes parcellaires. Pour les grands terrains, une étude de sols sera effectuée afin de connaître la possibilité d'infiltrer les eaux pluviales sur le terrain ; pour les petits terrains, les 2 préconisations possibles pourraient être un rejet au réseau et une infiltration sur la parcelle. Puis le propriétaire pourra effectuer des devis, une convention sera signée avec le SIEA et l'agence de l'eau au plus tard au 31 juillet 2017.

Coût :

Les études sont à la charge du SIEA. Les propriétaires n'auront rien à régler. Les travaux privés seront financés à hauteur de 60 % par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et devront être effectués avant la fin de 2020 et en fonction de l'avancée des travaux du domaine public.

Pour tout contact et prise de rendez vous :

Société AQUALIS : Julien HENROT

Tél : 06 25 03 31 35 - julien.henrot@aqualis-ees.fr



Syndicat d'Eau et d'Assainissement de l'Entre Deux Mers :

Walter TURIN - 33 chemin de Maucoulet

33 360 LATRESNE - Tél : 05 56 20 76 93

accueil@siea-portesentredouxmers.fr